

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
AGENCE DJIBOUTIENNE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (ADDS)

**PROJET REPONSE EN DEVELOPPEMENT AUX DEPLACEMENTS DANS LA  
CORNE DE L'AFRIQUE  
(REGION DJIBOUTI)  
Credit DJ-5833**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**ETUDES ET CONTROLE DE TRAVAUX DE FORRAGE DE HOLL HOLL ET ALI ADDE ET DU RESEAU  
D'ADDUCTION D'EAU A OBOCK ET HOLL HOLL.**

1. Le Gouvernement de Djibouti a demandé un financement de l'Association Internationale de Développement, pour financer le Projet Réponse en Développement aux Déplacements dans la Corne de l'Afrique (Région de Djibouti) d'un montant global de 20 Millions USD. Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet. Le projet sera mis en œuvre par l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS).
2. Les services pour lesquels les consultants sont invités à manifester leur intérêt consistent à accompagner et appuyer l'ADDS dans la préparation d'activités pour l'étude et contrôle des travaux énumérés ci dessus.
3. Les interventions du projet aideront à corriger les vulnérabilités enregistrées telles que la pauvreté et le chômage, les déficits dans la prestation de services sociaux. Le projet s'inscrit, par ailleurs, dans la stratégie à moyen terme (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi – SCAPE) de la Vision Djibouti 2035 dont l'amélioration du niveau de vie, la réduction du chômage (création d'emplois) et la réduction des vulnérabilités figurent parmi les objectifs. L'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS), ci-après « l'Agence », Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour les projets à réaliser, lance le présent appel.
4. Dans ce cadre, l'Agence Djiboutienne de Développement Sociale prévoit de recruter un consultant qui sera en charge :
  - a.d'établir les études géophysiques par prospection électriques pour la création de 4 forages d'adduction en eau potable sur les localités d'Ali Adde (pour 2 forages<sup>1</sup>) et Holl Holl (pour 2 forages<sup>2</sup>). Le consultant préparera également un dossier d'appel d'offre pour d'une part réaliser ces forages et d'autres part les équiper en système d'adduction en eau. Il devra également assurer les prestations de contrôle des travaux réaliser par la (ou les) entreprise(s) sélectionnée(s).
  - b.de définir les travaux nécessaires pour assurer le raccordement en eau de 2 forages existants situé à proximité de la ville d'Obock, ainsi que la fourniture et les installations nécessaires au parfait fonctionnement de ces 2 nouveaux forages (y compris le réseau d'adduction en eau en D250 PEHD) et assurer le contrôle de ces travaux.
  - c.de définir les travaux et fourniture nécessaire au remplacement des réseaux d'adduction (si nécessaire) comme de distribution dans le village d'Obock et dans le village d'Ali Adde et d'assurer le contrôle de ces travaux.

---

<sup>1</sup>Puits peu profonds de 30 mètres environ de profondeur

<sup>2</sup>Puits profonds de 130 mètres environ de profondeur

NB : Forages. Ceux-ci sont combinés avec des pompes submersibles pour pomper l'eau. Les forages sont généralement utilisés dans les formations aquifères de haute perméabilité avec une bonne teneur en eau. Les forages peuvent varier en termes de profondeur :

## **2 - La part étude.**

**2.1 / Forages :** Le Projet appuie d'une part la création de forages sur une base limitée dans les zones où des études hydrogéologiques détaillées ont confirmé la durabilité des ressources en eaux souterraines. Toutefois, la décision d'aménager des forages dépendra des conclusions de l'enquête hydrologique pour s'assurer que la capacité des forages proposés ne dépasse pas les taux de recharge des nappes phréatiques limitées et fragiles dans les zones du projet. La réhabilitation et/ou l'extension de forages existants, dépendra également d'enquêtes similaires.

La présente étude concerne la réalisation d'une étude hydrologique de 4 sites des forages (2 pour la localité d'Ali Adde et 2 pour la localité de Holl Holl).

### **2.2 / Mise en œuvre de l'étude :**

La réalisation de cette étude comprendra les étapes suivantes :

**2.2.1 Revue bibliographique et élaboration d'un rapport préliminaire :** il s'agit de faire une revue des données disponibles sur les ressources en eaux souterraines, dans les zones du projet (études hydrogéologiques, géophysiques et hydrauliques). Cette étude de pré-faisabilité permettra d'avoir une idée sur les potentialités existantes.

**2.2.2. Réalisation des sondages électriques :** Le consultant doit effectuer une visite de terrain pour s'imprégner des ouvrages hydrauliques existants et compléter les données techniques manquantes de la revue bibliographique. 2 zones de sondages électriques ont été définies par le génie rural en charge de l'exploitation et de la maintenance des installations d'adduction en eau dans les régions rurales. Pour chaque zone, de 6 à 12 sondages (voir d'avantage si nécessaires) doivent être réalisés afin de définir la meilleure zone de forage (en terme de débit et de ressources en eau).

La profondeur de ces sondages doit être comprise entre 120 mètres et 220 mètres.

### **2.3 Concernant l'adduction en eau de la ville d'Obock :**

Il existe 2 forages à Obock. Le Consultant devrait vérifier leurs performances et la qualité de l'eau. Une fois le bien fondé de leur usage confirmé, le Consultant devra définir les travaux et équipements nécessaires pour le raccordement de ces 2 forages (y compris plan d'implantation des ouvrages) jusqu'au réseau de distribution de la ville d'Obock en coopération avec l'ONEAD (responsable de l'alimentation en eau de la capitale comme des chefs lieux de la république de Djibouti). Il s'agit de:

- La fourniture et l'installation de conduite en PEHD sur environ 13,5 Km,
- La fourniture et la pose des accessoires de raccordement tel que les Tés, coudes, vannes, regards, manchons, avertisseurs et toutes autres accessoires nécessaires au parfait fonctionnement de ces installations.
- Les travaux de fouilles, d'excavations, d'apport en terre meuble, de sable et de manière générale tout travaux nécessaires à l'installation de ces nouveaux réseaux d'adduction en eau potable.

### **2.4. Concernant les réseaux de distribution des villages d'Ali Adde et de Holl-Holl.**

Les réseaux de distribution primaire couvrent un linéaire de 2,5 Km pour le village de Holl-Holl et de 2 Km pour le village d'Ali Adde. Ces réseaux, caractérisés par une faible pression, sont d'apparences vétustes et endommagé par les effets de corrosion des sols. Il est donc nécessaire de prévoir leur remplacement par des réseaux de type PEHD. Le Consultant devra établir un avant projet détaillé, après approbation par les parties prenantes, et un Dossier d'appel d'offre pour les entreprises. Des bornes fontaines devraient être installer dans ces villages : 7 bornes fontaines à Holl Holl et 10 bornes fontaines à Ali Adde.

## 2.5 Calendrier d'exécution des études :

La prestation aura une durée de quatre mois à compter de l'ordre de service. Ce délai comprend les travaux au siège, les travaux sur le terrain et la rédaction des rapports. Il ne comprend pas les délais de validation du maître d'ouvrage.

Période	Désignation	Livrable
T0	Ordre de service	Ordre de débiter les prestations d'études.
T0 + 1,5 mois	Revue bibliographique et visites des villages pour : - Distribution de l'eau potable sur Ali Adde et Holl-Holl, - Adduction en eau pour la ville d'Obock.	Rapport de synthèse des données disponibles et conclusion de l'étude de préféabilité hydrogéologique.  Remise des APD pour les travaux de distribution des villages d'obock et d'Ali adde.
T0 + 2,5 mois	Travaux du terrain (Visites des sites et étude géophysique), Réalisation des sondages électriques et établissement des avant projet détaillés.	Rapport sur les résultats des sondages électriques, y compris résultats des analyses de la quantité et de la qualité de l'eau et la projection de la disponibilité de l'eau dans les 15 prochaines années.
T0 + 2,5mois	Etablissement de l'appel d'offre pour la partie distribution.	Remise du DAO pour la partie distribution.
T0+ 4 mois	Remise des dossiers d'appel d'offre concernant les nouveaux forages, leurs réseaux comme la réhabilitation des réseaux d'adduction existants.	Remise des dossiers d'appel d'offre.

La durée totale des travaux est estimativement fixée à 4 mois au vu des besoins en eau urgents que ressentent les villes et villages concernés.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique, au plus tard **le Dimanche 26 Août 2018 à 10h00.**

Agence Djiboutienne de Développement Social  
Monsieur Mahdi Mohamed Djama, Directeur Général  
BP 4298  
Plateau du Serpent – Avenue Mohamed Djama Elabeh  
DJIBOUTI  
Tél : +253 21 35 86 55  
Fax : +253 21 35 71 84  
E-mail : [direction@adds.dj](mailto:direction@adds.dj)

**Personnes à contacter :**

Monsieur MAHDI MOHAMED DJAMA : Directeur Général  
Madame KOINA ADEN ABDALLAH: Responsable de Passation des Marchés/PI  
Monsieur IBRAHIM ALI IBRAHIM : Chef de Projet  
Email: [koina.aden04@gmail.com](mailto:koina.aden04@gmail.com) / [direction@adds.dj](mailto:direction@adds.dj) / [ibrahim.ali.yabeh@gmail.com](mailto:ibrahim.ali.yabeh@gmail.com)